



La culture scientifique, technique et industrielle en France

Depuis une trentaine d'années, la Culture scientifique, technique et industrielle (Csti) s'est fortement développée en France. Elle se décline aujourd'hui au travers de nombreux espaces culturels, musées, muséums, planétariums, aquarium, associations, centres de culture scientifique, mais également au sein des pôles universitaires et organismes de recherche. Elle intéresse particulièrement les collectivités territoriales dans leur projet d'aménagement du territoire et dans le cadre du rapprochement entre sciences, innovations technologiques et société.

Elle s'identifie également à travers des événements répartis sur le territoire, soit au niveau européen (ex : La nuit des chercheurs) ou national avec relais en régions (Fête de la science, Expo-sciences), soit au niveau régional avec des événements marquants (festival de cinéma scientifique d'Oullins, de théâtre et de sciences à Saint-Étienne), soit encore au niveau local via des programmations diversifiées.

L'Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (AMCSTI) fédère aujourd'hui près de 250 de ces acteurs, en France métropolitaine, en Outre-mer, et au-delà.

I - Un réseau culturel dense au sein de politiques territoriales plurielles

En France, la Csti ne relève d'aucun échelon territorial en particulier. Ceci aboutit à une diversité de collectivités territoriales impliquées dans ce champ culturel, diversité qui se retrouve dans les modalités d'investissement et les types d'opérations soutenues.

Des régions, telles Rhône-Alpes ou Ile de France, des départements, comme le Nord, le Bas-Rhin, la Seine-Saint-Denis, l'Essonne, le Puy-de-Dôme, des communautés de communes (Communauté d'agglomération de Dunkerque) et/ou des communes (Palaiseau) ont ainsi adopté une politique de Csti adossée à leur politique culturelle et/ou à leurs politiques de soutien à la recherche, aux associations, à la jeunesse, à l'éducation.

Ces politiques consistent à financer soit des établissements recevant du public (musées d'histoire naturelle, centres de sciences, musées thématiques), soit des manifestations phares (type festivals de sciences comme le festival de Fontenay-sous-Bois dans le Val-de-Marne), soit diverses structures menant des actions de culture scientifique (établissements publics de recherche scientifique et

technique, associations...). Les modes de soutien peuvent se concrétiser soit par une exploitation en régie directe, par une délégation de service public ou le versement d'une subvention.

Cette situation hétérogène est le produit de l'histoire : les muséums, fondés à la fin du XIXème siècle, dépendent le plus souvent des villes (La Rochelle, Lille, Bourges, Grenoble...). De nombreuses associations d'éducation populaire datant des années 1930 continuent de mailler le territoire. Les lois de décentralisation (1983) ont doté chaque région d'un centre de sciences que chacune d'entre elles fait évoluer au gré des circonstances locales : certains sont devenus des établissements recevant du public (Cap Sciences à Bordeaux, l'Espace des sciences à Rennes, la Maison de l'Innovation à Clermont-Ferrand...), d'autres des centres de ressources (Fondation 93 en Seine-Saint-Denis), quelques-unes encore ont disparu (la Péniche de Thionville, l'Agora des Sciences de Marseille).

Dans les années 90, ce sont des départements, en raison de leur proximité avec le public collégien ou pour des raisons locales qui, le plus souvent, ont décidé de soutenir un établissement recevant du public (Conseil général du Nord avec le Forum des sciences ; Conseil général du Bas Rhin avec le Vaisseau).

Plus récemment, la culture scientifique est entrée dans les missions des universités. Cette dernière réforme n'a pas encore clairement porté ses fruits. En même temps, quelques structures de culture scientifique sont déjà adossées à un établissement d'enseignement supérieur (CCSTI du Rhône à l'Université de Lyon, CCSTI La Rotonde à l'École des Mines de Saint-Étienne).

Le dynamisme de la culture scientifique en France repose donc sur l'hétérogénéité des situations, des affichages, des statuts juridiques, des modes de financements, des objectifs culturels et des modes d'intervention. Les collectivités territoriales, tous échelons confondus, sont de loin les principaux contributeurs des politiques publiques de Csti.

C'est sur cette hétérogénéité singulière, source d'une grande richesse en termes d'approches, de contenus et de projets de Csti, que repose l'Amcsti et son principe fédérateur.

II - Les entités de la Csti en France

a) Les musées et muséums

La répartition régionale des muséums (sciences de la vie et de la terre) et des musées des sciences et des techniques évoque d'une part une histoire ancienne de la création de collections naturalistes et d'autre part l'importance des liens entre la culture et des activités artisanales et industrielles (mine, tissages...). Une grande majorité de ces lieux muséaux ont été rénovés ces quinze dernières années, trouvant de nouvelles formes de médiation, s'ouvrant vers de nouveaux publics.

Un Office de Coopération et d'Informations Muséographiques (OCIM, Dijon) permet à ce réseau des musées et muséums de développer des outils en commun. Il propose des temps de formation sur les thématiques des collections, de la médiation et développe aujourd'hui un observatoire de la Csti.

b) La culture scientifique dans les universités et grandes écoles

Ces dernières années ont vu poindre la mise en place de cellules de communication scientifique puis de culture scientifique au sein des universités françaises. La mise en place de pôle de recherche et

d'enseignement supérieur (PRES) à pour but d'apporter aux établissements d'enseignement supérieur une plus grande lisibilité territoriale et européenne. Dans ces nouveaux espaces de dialogue et de coopération académiques, la démarche « science dans la société » est largement évoquée, souvent à l'initiative des enseignants et des chercheurs du domaine des sciences humaines et sociales.

Aujourd'hui la présence de la culture scientifique dans les universités s'affirme et les divers acteurs culturels s'interrogent sur les liens à développer avec l'enseignement supérieur et la recherche.

Au sein des écoles d'ingénieurs (Ecoles des Mines, Ecoles Centrale, Ecole Polytechnique), l'approche par l'éducation aux sciences, dans un esprit « La main à la pâte » (*Hands on*), est plutôt privilégiée. Ainsi une ville comme Saint-Étienne, à travers de son CCSTI, a intégré le réseau européen des 12 villes « Pollen ».

c) Le réseau des CCSTI

Depuis la création du premier Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) à Grenoble en 1979, ce sont quelques 25 centres de culture scientifique qui ont vu le jour. Pour ces lieux associatifs, ces entités dépendant d'une collectivité urbaine ou régionale ou encore ces centres au sein d'un pôle universitaire, leurs gestions, leurs démarches de médiation sont variées et s'ancrent sur un projet territorial fort répondant à une charte d'engagement et souligné par un label « Science et Société / Innovation ».

d) Education populaire et culture scientifique

Le monde associatif intervenant dans les quartiers ou en zones rurales, développe également des actions de culture scientifique. Les approches sont multiples et la médiation y mêle activité artistique, démarche environnementale et pratique de techniques expérimentales.

Les journées annuelles de Tours permettent d'échanger sur ces différents types de médiation (à travers les sciences de l'environnement pour 2009). Elles sont organisées par l'Institut de formation en médiation scientifique (IUT de Tours), le réseau national Cirasti, l'Amcsti et d'autres partenaires encore.

e) Des événements de culture scientifique fédérateurs

Depuis 16 ans, la Fête de la science permet, en France métropolitaine et outre-mer, de valoriser les recherches scientifiques fondamentales et appliquées, de proposer des formes de médiation fort diverses, des visites de laboratoire, des interventions sur le terrain ou sur une place de marché. Coordination nationale et coordinations régionales, voire départementales, permettent d'afficher une grande cohérence dans la manifestation.

Par ailleurs, à travers le territoire français, des festivals valorisent des actions de médiation plus familières aux publics, tel le cinéma, le théâtre..., ou des thématiques à fort potentiel, l'astronomie par exemple.

f) Des partenariats entre communautés urbaines et centres de sciences

Des partenariats entre des villes et communautés urbaines (Bordeaux, Lyon, Caen...) apparaissent aujourd'hui, fruit d'un travail mené sur le terrain depuis nombre d'années par des centres de sciences,

le plus souvent avec de faibles moyens, et qui aujourd'hui permet l'intégration de projets de Csti dans les politiques urbaines. Le développement de ces nouveaux binômes devrait permettre de consolider la part de la culture scientifique au sein des politiques de l'éducation, de la culture, de l'enseignement supérieur et du territoire.

Les membres de l'Amcsti interviennent à tous ces niveaux, du travail associatif en quartier jusqu'au développement d'événements nationaux. Aujourd'hui, sur la base de son statut d'élément fédérateur à l'échelle française, l'Amcsti s'engage également à conforter l'établissement d'une plate-forme européenne de Csti.

